

M.E.S., Numéro 134, Vol. 2, mai – juin 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mis en ligne : le 31 mai 2024



## ***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***

### ***Mouvements et Enjeux Sociaux***

*Kinshasa, mai - juin 2024*



## KINSHASA : ESPACE AU CONTROLE SOCIAL GALVAUDE, SIEGE D'INSECURITE

par

**Sylvain SHOMBA KINYAMBA**

Professeur Ordinaire, Faculté des Sciences Sociales,  
Université de Kinshasa, Membre Titulaire de l'ACCOS

### Résumé

*La présente étude expose les soubassements du retranchement du contrôle social, gage de l'ordre social à Kinshasa, et en mesure son impact sur la vie quotidienne. Elle inventorie les formes d'insécurité qui en découlent et explique leur avènement comme leur récurrence par la crainte de la crainte, la lassitude des populations devenues des victimes résignées et par la torpeur dont fait montre l'autorité publique.*

Mots-clés : Kinshasa, espace, contrôle social, galvaudé, siège d'insécurité

### Abstract

*This study exposes the foundations of the retrenchment of social control, the guarantee of social order in Kinshasa, and measures its impact on daily life. It inventories the forms of insecurity that result from it and explains their advent and their recurrence by the fear of fear, the weariness of populations who have become resigned victims and by the torpor displayed by public authority.*

Keywords : Kinshasa, space, social control, overused, seat of insecurity

### INTRODUCTION

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que la capitale congolaise-Kinshasa, devient, depuis quelques décennies, un terrain de plus en plus insécurisé tant aux plans physique, social, psychologique que matériel. De jour comme de nuit, chez soi comme dans les places publiques, homme comme femme, jeune comme vieux, riche comme pauvre, piéton comme véhiculé, au centre comme à la périphérie, en situation de deuil ou de fête, ... le *Kinois* est traversé par le sentiment d'angoisse qui ne le quitte point.

L'insécurité, est ce sujet présent sur toutes les lèvres qui animent l'essentiel de conversations journalières à Kinshasa, en dehors de déceptions liées à la gouvernance politique, à la cherté de la vie, au délestage de l'énergie électrique et de l'eau potable, aux embouteillages de circulation routière. Certes, tous ces sujets sollicitent notre attention en vue de les faire tourner et retourner en des réflexions capables de déboucher sur leur meilleure compréhension possible et même d'aligner des alternatives susceptibles de faire rectifier le tir.

Cependant, l'espace réservé à un article scientifique étant plus qu'étroit et pour faire œuvre utile, la présente étude ne cible que le décryptage de la tourmente causée par l'insécurité tant dans la vie individuelle que collective dans la ville susmentionnée. L'orientation qui marque l'explication de l'étendue et de l'ampleur de l'insécurité à Kinshasa repose sur le galvaudage du *contrôle social-gage de l'ordre social*.

Pour mieux nous y prendre, outre cette introduction, ce travail comporte trois points qui culminent vers une brève conclusion. Le premier expose la démarche méthodologique déployée lors du recueil de données et circonscrit l'approche grâce à laquelle l'analyse et l'interprétation de celles-ci a été rendue possible. Le suivant présente la toile de fond conceptuelle y afférente. Le dernier livre les faits et les passe à la discussion en vue d'en dégager les résultats.

### I. LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Les renseignements rassemblés dans ce travail sur le galvaudage du contrôle social à Kinshasa ont été produits à la suite d'une exploitation minutieuse de trois techniques parmi les plus indiquées en matière d'enquête sociale.

En effet, le *go* a été donné par l'observation tantôt engagée tantôt désintéressée. Résidant dans la capitale congolaise depuis environ trois décennies, j'ai eu le temps, mieux beaucoup de temps pour observer et noter les attitudes, les propos, les comportements des uns comme des autres qui mettent à mal l'ordre social instauré dans cette mégapole livrée à plusieurs démesures.

Ensuite, est arrivée la phase de l'exploitation des sources écrites ayant traité le phénomène sous-examen. Ici, des réflexions contenues dans des ouvrages et articles de revues spécialisées ont été extraites et mises à contribution dans les débats.

Enfin, une série d'entretiens libres a été organisée notamment avec les résidents de mon quartier (Plateau des résidents) comme ceux de quartiers environnants (Kindele, Cogelos, Livulu, Mbanza-Lemba, Righini). Cette technique nous a permis d'accumuler des témoignages et d'en recueillir de frais.

Les données issues de cette investigation sociale ont été analysées et interprétées sous l'éclairage des postulats dialectiques qui préconisent la coexistence et la lutte des contradictions. En effet, les *Kinois* sont acteurs ou victimes des incivilités, des violences de toute nature dont les motivations baignent dans des contradictions et luttes de tout genre.

## II. LA TOILE DE FOND CONCEPTUELLE

Sous cette rubrique, trois concepts sont abordés, mais les projecteurs sont essentiellement braqués sur celui de *contrôle social* rendant du coup, ceux d'*insécurité* et de l'*ordre social* des éléments auxiliaires.

### 2.1. Contrôle social

Comme nous le savons tous, toute société est pourvue des règles de conduite définies censées être observées par les membres. Où que l'on puisse se trouver, cette observation tire sa base sur le contrôle social. Celui-ci recouvre « l'ensemble des moyens (matériels et symboliques) mis en œuvre par une société pour s'assurer de la conformité de ses membres aux normes en place. Ce contrôle peut s'exercer par le biais d'institutions contraignantes, productrices de lois et règlements (institutions scolaires, policières, judiciaires, religieuses, médicales, travail social), mais aussi par des formes de contraintes intériorisées au cours de la socialisation familiale, scolaire, urbaine et professionnelle ».<sup>1</sup>

De ce qui précède, il ressort deux types de contrôle social, l'un formel et l'autre informel. Dans la présente étude, le contrôle social formel n'est pas abordé pour la bonne raison que l'opinion populaire persistante consacrée par plusieurs études antérieures affirme avec preuve à l'appui, qu'en République Démocratique du Congo (RDC), les agents de l'ordre comme les institutions judiciaires font preuve, de façon indéniable et récurrente, de leur démission vis-à-vis de la protection des Congolais et de leurs biens. D'ailleurs, en ce qui concerne les agents de l'ordre, ils sont, régulièrement, soit démasqués des rangs de malfrats qu'ils encadrent, soit opérant eux-mêmes en bande, soit encore se laissant soudoyer par des criminels.

Quant aux magistrats et juges des tribunaux, parquets et à des différentes cours, le secret de polichinelle qui couvrait jadis, a été vidangé le 22 février 2024 par une déclaration solennelle faite au sommet de l'Etat : *notre justice est malade*. Donc, à notre avis, il n'y a pas grand-chose à découvrir sur l'échec du contrôle social formel en RDC. Les découvertes sont ainsi à effectuer dans le contexte du contrôle social informel qui se trouve, disons-le déjà, en situation d'anomie.

A propos du contrôle social informel, au centre de la présente réflexion, il importe de noter que lorsqu'un individu est intégré dans un groupe dont le fonctionnement est communautaire (village, bande par exemple), il tend à porter sur la totalité de l'individu (son corps, sa vie privée, sa vie professionnelle et publique). C'est le cas dans les campagnes congolaises. Cependant, quand le groupe social est plus anonyme, avec des liens plus distendus, le contrôle social est plus impersonnel, plus discontinu (situation dans les villes congolaises dont Kinshasa). Le contrôle social n'est, quoi qu'il en soit, jamais total, y compris dans les lieux les plus disciplinaires : accommodements, adaptations, transgressions instaurent des marges de manœuvre.<sup>2</sup>

Quoi qu'on en dise, Kinshasa plonge dans des démesures incontrôlées, tout le monde devient démissionnaire, un enfer. C'est ce qui sera démontré dans les pages qui suivent.

### 2.2. Ordre social

Comme déjà effleuré ci-haut, l'ordre social résulte du contrôle social et est entretenu par celui-ci. De manière courante, l'ordre social renvoie à comment diverses composantes sociales s'aident les unes et les autres et maintiennent un *statu quo*.<sup>3</sup> Il est utilisé dans le sens d'équilibre ou d'optimum.<sup>4</sup>

Pour V. Guienne, au sens sociologique, l'ordre social renvoie à la question sociale, c'est une réflexion sur l'origine de ce questionnement et l'avènement du social.<sup>5</sup> De manière plus expressive, pris pour synonyme de paix sociale, l'ordre social désigne « le moyen pour les hommes de réaliser leurs plus hautes aspirations,

<sup>1</sup> Pruvost G., « Contrôle social », in Paugam Serge (dir.), Les 100 mots de la sociologie, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », 2e édition, p. 55.

<sup>2</sup> Pruvost G., op.cit.

<sup>3</sup> Nicki Lisa Cole, « The Meaning of Social Order in Sociology », ThoughtCo, 30 septembre 2019.

<sup>4</sup> Moessinger, Pierre. « Ordre et désordre social », , Irrationalité individuelle et ordre social. sous la direction de Moessinger Pierre. Librairie Droz, 1996, pp. 123-212.

<sup>5</sup> V. Guienne, « 3. Au nom de l'ordre social », in *L'injustice sociale. L'action publique en question*, sous la direction de Guienne Véronique. Érès, 2006, pp. 85-118.

ou tout au moins d'éviter que leur vie ne soit *atroce, sauvage et brève* ». <sup>6</sup> Ce qui n'est, malheureusement, plus un acquis à Kinshasa où règne un libertinage sans borne.

### 2.3. Insécurité

C'est avec raison que S. Paquin fait observer que le sentiment d'insécurité en milieu urbain est une crainte multiforme basée sur la criminalité, les incivilités et les actes d'intimidation et de violence dans les espaces publics. <sup>7</sup> L'auteur précise qu'en ville, ce sentiment est un phénomène associé à la crainte de la criminalité.

L'insécurité est un sentiment qui renvoie à l'instabilité. Elle peut être liée à la perte d'un emploi, à un lieu soumis à la délinquance ou à un état que l'être humain peut ressentir lorsqu'il se sent en danger. <sup>8</sup> Elle grandit davantage dans un contexte où prévalent l'anonymat et surtout le retranchement du contrôle social. C'est ce que nous allons découvrir ci-dessous à travers les manifestations d'absence de paix sociale et ses fondements, c'est-à-dire la trahison du contrôle social.

## III. MANIFESTATIONS ET FONDEMENTS DE LA TRAHISON DU CONTROLE SOCIAL A KINSHASA

### 3.1. Manifestations

Sous cette rubrique, nous serions les expressions des incivilités, des déloyautés et des violences qui ont élu domicile à Kinshasa. Il s'agira d'un simple inventaire d'actes par catégorie, leur explication sera fournie à la seconde rubrique consacrée à une brève analyse et interprétation.

La lâcheté du contrôle social intègre dans cette ville, selon notre regard, diverses dimensions d'insécurité qui agacent, à des degrés divers, les résidents. Avant de passer à leur développement respectif, sachons d'abord qu'il s'agira de l'insécurité morale, physique, socio-économique et environnementale. Toutes ces formes prennent de l'ampleur en raison de la trahison du contrôle social et sont à prendre pour des sources importantes d'insécurité, c'est-à-dire des indicateurs menaçant la quiétude des uns et des autres.

Il importe de noter, en plus, que les auteurs de diverses insécurités dont l'exposé suit, se déploient quasi naturellement, assurés qu'ils sont de ne pas se faire dénoncer sous leur barbe, et pire encore, même s'il leur arrivait d'être pris la main dans le sac, ils savent personnellement comment se tirer de l'abîme, voire se faire relâcher à un niveau ou à un autre. Donc, ils ne redoutent quasiment de rien. C'est devenu une culture installée.

#### 3.1.1. Insécurité morale

Autrement appelée *psychologique*, l'insécurité morale renvoie à toutes les attitudes, les actes ou les comportements susceptibles de troubler la conscience d'autrui. Elle peut être véhiculée par le regard, la parole ou les autres gestes et mimiques dont la signification est à la portée de tous. Ces libertés désobligeantes sont quotidiennes, intensément vécues dans la rue, dans les quartiers résidentiels, en milieux professionnels, dans les circuits de circulation routière, etc. Dans ce lot, s'alignent, en bonne place :

- le regard intimidateur ;
- le regard moqueur ;
- l'escroquerie ;
- le mensonge ;
- l'intoxication ;
- la menace ;
- la rumeur dévastatrice ;
- l'attentat à la pudeur ;
- l'intimidation ;
- l'injure, etc.

#### 3.1.2. Insécurité physique

L'inventaire effectué ci-dessous est loin d'être exhaustif dans la mesure où, l'insécurité physique enregistre une infinité d'actes. Parmi les plus courants, s'alignent :

<sup>6</sup> Duvoux, Nicolas. « Faut-il vouloir la paix sociale ? », in *Le Philosophoire*, vol. 24, no. 1, 2005, pp. 37-50.

<sup>7</sup> Sophie Paquin, « Le sentiment d'insécurité dans les lieux publics urbains et l'évaluation personnelle du risque chez des travailleuses de la santé », in *revue Nouvelles pratiques sociales*, Volume 19, numéro 1, automne 2006, p. 21-39.

<sup>8</sup> Fanny Bauer Motti, « Qu'est-ce que l'insécurité intérieure ? », sur [www.journaldunet.com](http://www.journaldunet.com), 11 décembre 2015

- le viol ;
- l'activisme des écuries des malfrats ;
- la délinquance juvénile ;
- les coups et blessures ;
- le banditisme urbain ;
- les enlèvements ;
- un règlement de compte ;
- les assassinats, etc.

### 3.1.3. Insécurité socio-économique

L'insécurité socio-économique prend en son compte tous les actes à caractère économique qui traumatisent les victimes. A ce sujet, Kinshasa passe pour un terrain privilégié de :

- les pickpockers (au niveau des marchés, transport en commun, arrêt de bus, fête, deuil, ...) ;
- les rapt des biens (argents<sup>9</sup>, téléphones portables, bijoux, motos, ...) ;
- l'inflation monétaire chronique et vertigineuse (perte constante du pouvoir d'achat) ;
- la corruption devenue un système de gestion (négation de droit des services loyaux, tout se paye) ;
- le vol à mains armées (essentiellement au domicile des victimes) ; etc.

### 3.1.4. Insécurité environnementale

Par environnement, nous entendons tout ce qui entoure et affecte l'existence humaine, c'est l'ensemble des phénomènes et interactions qui s'y déploient, c'est-à-dire tout ce qui entoure l'homme et ses activités<sup>10</sup>. Sur ce plan, les *Kinois* ont de l'insomnie, entre autres, face :

- au tapage sonore de jour comme de nuit, essentiellement produit par des Eglises et terrasses à nombre infini dotées des baffles et haut-parleurs géants, des organisateurs des fêtes et des obsèques incessantes ;
- à des sites de consommation des aphrodisiaques très fréquentés par des jeunes oisifs, des policiers, des malfaiteurs ;
- à la pollution de l'air occasionnée par le jet incontrôlé des immondices de tout genre, la non-évacuation de celles logées dans des dépotoirs publics, l'incinération des déchets en plastique et autres ;
- à l'engloutissement des résidences pour la plupart construites dans des zones non à lotir (érosion, ravin) ;
- à des inondations ravageuses qui emportent même des vies humaines.

Il nous revient à présent d'expliquer le fondement et la récurrence de toutes ces formes d'attaque de la paix dans la vie des populations de Kinshasa. Autrement dit, à quoi tient la lâcheté du contrôle social dans cette ville ? Le point qui suit répond de façon concise à cette préoccupation.

## 3.2. Soubassements du retranchement du contrôle social à Kinshasa

L'enquête menée a révélé que la vie de Kinshasa est, en général, marquée par le contournement des voies légales. Sous l'angle de la trahison du contrôle social, les attitudes, les actes et comportements repris ci-haut, reposent, selon le cas, sur les piliers ci-après :

### 3.2.1. La crainte de la crainte

A quoi renvoie cette double crainte ? Au premier niveau, la crainte des victimes pointe son index sur les bourreaux qui sont, il faut l'avouer, des personnages redoutables, c'est-à-dire capables du pire. Ils se croient tout permis, invulnérables.

Au second palier, les martyres restent convaincus, et c'est bien-fondé, que des représailles sans pardon, suivent en cas de résistance ou de tentative de dénonciation. A ce propos, l'enquête rapporte que de nombreuses victimes se montrent indulgentes.

<sup>9</sup> Les cambistes de la rue constituent la proie la plus facile.

<sup>10</sup> Nations unies, « Objectif 7 : Préserver l'environnement [archive] », sur Portail de l'action du système de l'ONU sur les objectifs du millénaire pour le développement, 2010.

### 3.2.2. La lassitude (harcèlement, épuisement)

A force d'avoir été harcelé ou d'avoir observé cela sur d'autres martyres, individuellement ou collectivement, on en sort lassé, épuisé, désarmé de toute idée de se plaindre. Dans ce cas, l'effort est tourné vers la prévention plutôt que vers la vengeance. Donc, on vit avec.

C'est dans cette option que les *Kinois* responsables blindent leurs résidences, leurs boutiques, veillent sur l'heure de passage à des coins redoutables, les dames gardent leurs bijoux dans le sac pour ne les mettre qu'à l'arrivée au lieu de fête et les replongent dans le sac à l'heure de retour.

### 3.2.3. La léthargie des pouvoirs publics

L'opinion publique affirme avec persistance que l'autorité congolaise est démissionnaire face à ses devoirs républicains. Celui de contrôle social-gage de l'ordre social, n'en est pas épargné. On dirait que l'Etat procède à un accommodement, c'est-à-dire à un laisser-faire pour atténuer des initiatives de révolte, de revendication à son compte. Mais si ce n'est pas ça, alors, c'est de l'incompétence notoire, car c'est la négation de ce qu'il devrait être.

Certes, l'Etat congolais dispose d'une police qui comme toutes les autres, est appelée à assurer la sécurité des personnes, des biens et des institutions, maîtriser les flux migratoires et lutter contre le travail clandestin, lutter contre la criminalité organisée, la grande délinquance et la drogue, protéger le pays contre la menace extérieure et le terrorisme, maintenir l'ordre public<sup>11</sup>.

Il ressort de l'enquête menée que la police congolaise, elle-même déjà essouffée, démotivée par les conditions de travail et de vie, ses effectifs, est loin, alors très loin de répondre adéquatement aux besoins de sécurisation des personnes et de leurs biens ; à lutter contre la criminalité organisée, la consommation des aphrodisiaques pour le maintien de l'ordre public.

D'ailleurs, très souvent, des éléments de la police nationale se retrouvent tantôt complices des malfrats, tantôt eux-mêmes criminels surtout dans l'opération vol à mains armées courante à Kinshasa. Ordinairement, les policiers lâchent sans se faire prier, des malfrats qui se montrent coopératifs (gratifications). Dans cette lignée, se rangent des juges, des magistrats qui se nourrissent de cette bande. C'est ce que J.-P. Mpiana<sup>12</sup> nomme les va-et-vient des *kuluna* entre les instances juridictionnelles et leurs domiciles.

L'impunité consacrée à tous les niveaux (bourreaux, services de sécurité, institutions juridictionnelles, ...) désarme les acteurs sociaux du contrôle social et fait triompher l'insécurité multidimensionnelle dans la capitale congolaise. Au prochain papier, nous réfléchirons sur comment y remédier ?

## CONCLUSION

Cette étude a eu pour préoccupation de saisir les soubassements du retranchement du contrôle social-gage de l'ordre social à Kinshasa, et d'en mesurer son impact. Elle expose quatre types d'insécurité qui en découlent, à savoir : l'insécurité morale, physique, socioéconomique et environnementale.

En ce qui concerne les supports de la trahison du contrôle social, l'étude a ciblé la crainte de la crainte, la lassitude des populations liée à la récurrence et à l'ampleur de ce phénomène ainsi qu'à la torpeur de la part de l'autorité publique à la base du désappointement qui s'empare de l'ensemble de la population.

## BIBLIOGRAPHIE

- DUVOUX, N., « Faut-il vouloir la paix sociale ? », in *Le Philosophoire*, vol. 24, no. 1, 2005.
- GUIENNE, V., « 3. Au nom de l'ordre social », in *L'injustice sociale. L'action publique en question*, sous la direction de Guienne Véronique. Érès, 2006.
- MOESSINGER, P., « Ordre et désordre social », Irrationalité individuelle et ordre social. sous la direction de Moessinger Pierre. Librairie Droz, 1996.
- Nations unies, « Objectif 7 : Préserver l'environnement [archive] », sur Portail de l'action du système de l'ONU sur les objectifs du millénaire pour le développement, 2010.
- PAQUIN, S., « Le sentiment d'insécurité dans les lieux publics urbains et l'évaluation personnelle du risque chez des travailleuses de la santé », in *Revue Nouvelles pratiques sociales*, Volume 19, numéro 1, automne 2006.
- PRUVOST G., « Contrôle social », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », 2e édition.
- SHOMBA KINYAMBA, S., « Gangstérisme juvénile à Kinshasa : Soubassement et illusions-désillusions liées aux stratégies de lutte », Numéro Spécial, in *M.E.S./CRDI-UKaid*, septembre 2015.

<sup>11</sup> <https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/>

<sup>12</sup> Article publié in *M.E.S.*, 2018.

- SHOMBA KINYAMBA, S., « Phénomène « *kuluna* » ou le gangstérisme juvénile à Kinshasa. Récurrence, logiques d'actions et vulnérabilité de moyens de prémunition », in *M.E.S.*, n°69, 2011.
- SHOMBA KINYAMBA, S., « Phénomène *Kuluna* ou le gangstérisme juvénile à Kinshasa », in *Sociologie de la criminalité*, Belgique, Université de Gand, 2014.
- SHOMBA KINYAMBA, S., *La nature et les acteurs de la pauvreté, de la violence et des discriminations urbaines dans les villes congolaises* (sous-dir), Kinshasa-Montréal-Washington, coédition, CRDI-MES-ICREDES, 2017.